

LEGALLAIS, entreprise évaluée “EcoVadis Platinum”

LEGALLAIS obtient la plus haute reconnaissance de maturité RSE et décroche le niveau EcoVadis Platinum 2023 avec 78 points sur 100. Seul 1% des 115 000 entreprises évaluées obtiennent ce niveau. Cette évaluation vient ainsi récompenser les efforts engagés par l'entreprise en matière de développement durable.



Engagée dans une démarche d'amélioration continue, LEGALLAIS procède chaque année à une évaluation par l'organisme EcoVadis pour mesurer l'implication de l'entreprise en matière de RSE et d'achats responsables.

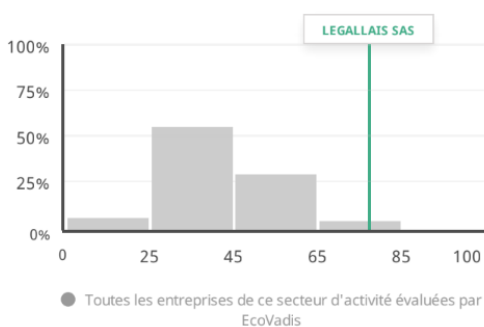
Pilotée par la direction RSE, cette évaluation s'appuie sur un questionnaire spécifique de 230 questions autour de quatre thèmes fondamentaux : Achats Responsables, Social & Droits humains, Environnement et Éthique. Au terme de ce questionnaire, EcoVadis dresse ainsi quatre niveaux d'évaluation : Bronze, Silver, Gold et Platinum.

En 2022, LEGALLAIS avait obtenu le niveau Gold avec une note de 72/100. Cette année, l'entreprise passe un cap et décroche le **niveau Platinum, la plus haute distinction, avec une note de 78/100** (soit 6 points supplémentaires).

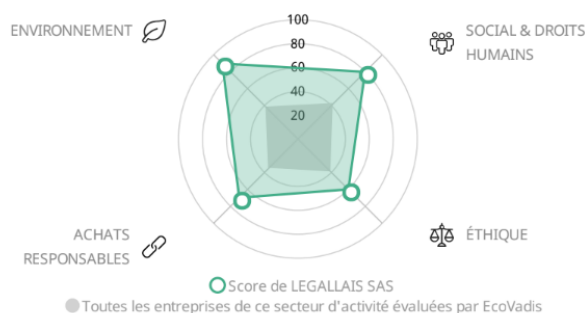
“Nous sommes le SEUL distributeur de produits pour le marché du second-oeuvre du bâtiment à obtenir ce niveau Platinum. Cette évaluation RSE reconnaît notre engagement au plus haut niveau d'exigence”, se félicite **Daniel Malouf, directeur général LEGALLAIS**.

Alors que l'Environnement et l'Éthique sont restés stables, les deux autres indicateurs ont, quant à eux, enregistré une nette progression entre 2022 et 2023 : les Achats Responsables augmentent ainsi de 60 à 70 / 100, et le critère Social & Droits de l'homme atteint 80 / 100 (contre 70 / 100 l'an passé).

Répartition des scores globaux



Comparaison des scores de thème



“Ce résultat confirme notre conviction profonde que la RSE est, avant tout, un travail de co-construction avec et dans l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes internes et externes. Obtenue pour une période de 1 an, l'enjeu maintenant est de conserver cette médaille en cette année des Jeux Olympiques à Paris !” indique **Juliette Guillemin, directrice RSE Groupe Grand Comptoir.**

Plus que jamais LEGALLAIS va continuer à travailler avec ses parties prenantes externes (clients et fournisseurs) pour poursuivre ses engagements en matière de développement durable. “En tant que distributeurs, nous devons nous appuyer sur l'expertise de nos fournisseurs pour répondre aux besoins des clients, tant au niveau de l'offre produits que des services que nous leur proposons”, précise **Juliette Guillemin.** La direction RSE envisage notamment d'activer et de rendre plus opérationnels les leviers liés à l'économie circulaire de la filière. Un axe devenu indispensable pour accompagner les professionnels du bâtiment aux enjeux de demain.

À PROPOS DE LEGALLAIS

Créée en 1889, la quincaillerie de la rue de Vaucelles à Caen s'est transformée et a bien grandi depuis. LEGALLAIS, entreprise du Groupe Grand Comptoir, emploie plus de 1300 salariés en France dont 800 commerciaux et génère un chiffre d'affaires de 400 millions d'euros. Pour répondre aux exigences de chaque métier, l'entreprise a construit son offre autour de 9 univers produits, regroupant plus de 60 000 références et plus de 600 fournisseurs : quincaillerie de bâtiment, quincaillerie d'agencement et d'ameublement, plomberie, génie climatique, électricité, consommables, outillage, matériels & équipements et EPI (Equipement de Protection Individuelle). Chaque jour, ce sont plus de 15 000 colis qui sont expédiés depuis sa plateforme logistique de 45 000 m2 implantée à Saint-André sur Orne.

Entreprise engagée dans une démarche de développement durable, LEGALLAIS est labellisée “Engagé RSE - AFAQ 26000” démontrant son implication éco-responsable. LEGALLAIS est reconnue “entreprise où il fait bon travailler” par l'organisme Great Place to Work.

CONTACT PRESSE : communication@legallais.com - 07 63 91 47 41